Moyens mis à disposition par les collectivités

SCANI a pour habitude, depuis les débuts du projets, de ne pas mobiliser d'argent public. Toute fois, certaines collectivité souhaitent s'impliquer, en tant que membre. Outre la possibilité qui leur est offerte de participer au capital sous forme d'investissement, certains d'entre elles mettent également des moyens à disposition de la coopérative pour l'aider dans ses opérations d'aménagement numérique.

SCANI finance systématiquement le matériel (antennes, routeurs, câblage, ...) et son installation.

Ville de Seignelay

- Un corps de lampadaire pour un relais sur les hauts de Seignelay
- Mise à disposition ponctuelle d'agents communaux pour les travaux concernant la commune

Ville de Saint-Florentin

- Un shelter, un poteau et une terrasse de réservoir pour un relais sur les hauts de Saint-Florentin
- Les tranchée entre le shelter, le réservoir et le poteau

Ville de Precy sur Vrin

- Un poteau bois pour le relais des hameaux

Ville de Pont sur Yonne

- Un corps de lampadaire pour un relais proche du NRA
- La moitié des frais de mise en service du relais (630 €)
- Un ancrage en façade des services techniques pour un relais

Ville de Migennes

- Mise à disposition de moyens de levage pour les travaux concernant la commune

Communauté de commune du Jovinien et ville de Joigny

- Mise à disposition de moyens de levage et ponctuellement d'agents communaux pour les travaux concernant les communes de la CCJ
- Investissement au capital pour la mise en service du wifi public dans Joigny

Ville d'Avallon

- Financement de la mise en service et du récurrent de la porte de collecte installée dans les locaux du fablab de la ville

---

Révision #2
Créé 2018-07-08 18:18:05 UTC par Bruno Spiquel
Mis à jour 2021-12-14 15:32:18 UTC par Bruno Spiquel